



Raids et assauts sur les institutions palestiniennes font avancer l'annexion de Jérusalem occupée

Le cas de l'association Al Bustan à Silwan



Aujourd'hui, mardi 3 août, la police et les forces de sécurité israéliennes ont fait un raid à l'association Al Bustan dans le quartier de Al Bustan à Silwan. Elles ont arrêté le Président du Conseil d'Administration, Monsieur Qutaiba Odeh, 27 ans, et ont confisqué les ordinateurs, les serveurs et les dossiers de l'association.

L'association Al-Bustan Silwan, a débuté à l'initiative de jeunes volontaires, un groupe d'amis, en tant que Centre communautaire pour le quartier d'Al Bustan afin de fournir des services et activités à la communauté. Elle a émergé des besoins physiques et sociaux dus aux difficultés rencontrées par les enfants et la jeunesse en raison des violations israéliennes telles que les ordres de démolition dans le quartier tout entier, les arrestations systématiques et répétitives des enfants, le manque de services et d'infrastructures municipales (terrains de jeux, parcs) sans oublier la terrible situation économique. Cette initiative a grandi et de plus en plus de jeunes se sont investis et ils ont rénové une pièce qui est devenu un lieu sûr pour différents segments de la communauté.

L'association offre un programme de protection alternatif pour les femmes, les enfants et les jeunes qui ont souffert ou sont menacés de souffrir d'arrestation, de violence des colons, de déplacement forcé et de dangers domestiques au travers de groupes de soutien psychologique et social, de journées d'amusement, de camps, du sport, de journées éducatives en extérieur, des scouts, de la Dabke et de la musique.

La politique du gouvernement israélien contre les institutions palestiniennes qu'elles soient publiques ou de la société civile est une violation flagrante des droits des Palestiniens tels que reconnus par le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'Homme. Cette politique dure depuis longtemps et fait partie de la campagne systématique et complète d'Israël contre la présence des Palestiniens dans la ville de Jérusalem.

Contexte :

Le jeudi 15 juillet 2021, le Ministère de la sécurité publique a signé un ordre d'extension des fermetures d'un certain nombre d'institutions palestiniennes sur recommandation des « services de sécurité israéliens . »

« Toute tentative de l'Autorité Palestinienne de gagner un ancrage dans le territoire de l'Etat d'Israël sera stoppée immédiatement » a déclaré le Ministre de la sécurité sur Chanel 12 et dans Times of Israël le 2 février.

Les 6 organisations concernées sont : La Maison d'Orient, Le Club des prisonniers palestiniens, la Chambre de commerce de Jérusalem-Est, le Conseil suprême pour l'industrie du tourisme arabe, le Centre des études palestiniennes et le Bureau des études sociales et statistiques. Ces institutions ont déjà été fermées en 2001.

Cette action du gouvernement israélien fait partie d'une politique globale de réduction de l'espace pour la société civile palestinienne et de renforcement de son contrôle et de sa souveraineté sur la ville de Jérusalem en violation des Conventions de Genève, du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'Homme ainsi que des différentes résolutions des Nations Unies qui considèrent Jérusalem-Est comme une ville occupée et faisant parti des Territoires occupés et qui rejette la politique israélienne d'annexion de Jérusalem.

Cette action s'inscrit dans une campagne israélienne contre toute présence symbolique de l'Autorité Palestinienne qui s'est aussi illustrée par l'arrestation du gouverneur de Jérusalem à plusieurs reprises depuis sa nomination et le raid de la police israélienne dans les bureaux du gouvernorat et du Ministre des affaires de Jérusalem.

Ces dernières années cette campagne s'est matérialisée par une attaque globale sans précédent contre la présence palestinienne à Jérusalem. La politique de Trump sur Jérusalem, y compris l'annonce de la reconnaissance de Jérusalem comme capitale de l'Etat d'Israël et le déplacement de l'ambassade américaine à Jérusalem, en violation du droit international et de plusieurs conventions, résolutions et accords internationaux, en a été le point de départ. Par la suite, la situation a escaladé très rapidement. La position des USA a fourni aux dirigeants et au gouvernement israélien le soutien nécessaire pour mettre en œuvre leurs plans pour la ville occupée : cela leur a donné le feu vert pour « l'annexion et la judaïsation de Jérusalem. » Depuis, différentes lois ont été adoptées par l'Etat israélien pour atteindre son but de renforcement de son contrôle sur la ville, telles que la nouvelle loi « Etat-Nation », la loi de « loyauté culturelle » et la loi de « résidence » pour ne nommer que celles-ci.

La fermeture des ONGs et les attaques contre leurs activités ne sont pas un incident isolé de la répression socio-culturelle à Jérusalem-Est. Depuis août 2001, les autorités israéliennes ont fermés environ 47 organisations au service de la communauté palestinienne, y compris les réputées Maison d'Orient, Chambre de commerce de Jérusalem et Société des études arabes. Depuis le début de 2009, les autorités israéliennes ont interdit et empêché physiquement de nombreuses activités pacifiques, culturelles et éducatives dans le cadre de Jérusalem « Capitale de la culture arabe 2009 ». De plus, le théâtre National Palestinien, qui reçoit des festivals de danse folkloriques, des expositions d'artistes palestiniens et un festival palestinien de littérature, a été soumis à plusieurs fermetures en 2009. Parmi les autres institutions soumises à des fermetures se trouvent la Société du forum culturel, la Chambre de commerce, d'agriculture et d'industrie, le Haut centre du tourisme culturel et le Centre petit projet établi par l'Union européenne. Les activités menées par ces institutions étaient relayées dans les médias et toutes liées au développement social, culturel et économique de la communauté palestinienne.

La fermeture de ces institutions palestiniennes, et d'autres encore, fait partie de la politique globale des autorités israéliennes visant à étouffer le développement palestinien à Jérusalem. La restriction de la liberté d'expression des Palestiniens renforce l'occupation d'Israël sur Jérusalem-Est. Ces fermetures sont liées à une politique globale qui inclue la violation du droit au logement et la révocation de la résidence qui résultent finalement en déplacement forcé des Palestiniens de Jérusalem.

Jérusalem-Est est irréfutablement reconnue par le droit international comme partie intégrante des Territoires Palestiniens Occupés sur laquelle le peuple Palestinien est fondé à exercer son droit d'auto-détermination. En tant que principe fondamental du droit international des droits de l'Homme, le droit à l'auto-détermination inclue le droit des peuples à poursuivre librement leur développement social, culturel et économique. De plus, les libertés d'expression, d'association et de rassemblement pacifique sont aussi des garanties fondamentales consacrées par le droit international des droits de l'Homme qui sont systématiquement niées aux résidents palestiniens de Jérusalem-Est.

Par conséquent, la CCPRJ demande à la communauté internationale de :

- Confirmer que Jérusalem-est est une ville occupée et fait partie des territoires occupés, où les conventions de Genève et le droit international s'appliquent.
- Stopper la politique israélienne de raid, d'attaques et de fermetures d'institutions palestiniennes.
- Tenir Israël pour responsable du rétrécissement de l'espace de la société civile palestinienne à Jérusalem-Est.

[Traduction : J.V. pour AFPS](#)

